

pour se cõfeffer & communier, s'ennuyant fort quand elle est empeschée d'entendre la Messe. Estant dãs les bois pour faire feicherie d'Orignac & voyât qu'elle retardoit trop long temps, elle s'en vint à Kebec pour communier; le Pere qui l'entēdit de Confession, par mēgarde, ou pour l'éprouuer, la laissa là sans la faire approcher de la faincte Table: Cette pauvre femme luy disoit; Je suis venuë de si loin, & avec tāt de peine, pour iouir d'vn si grand bien, & vous m'en priuez: ay-ie donc fait quelque offense qui merite ce châtiment? Elle s'en alla trouuer vn autre Pere, & luy fit ses plaintes avec vn telle candeur, qu'il en demeura tout edifié. Il [77] faut confesser que ces deux bonnes ames m'õt trõpé, ie ne croyois pas que la Foy fut si fortement enracinée dans leurs cœurs; à peine estoient-ils Chrestiens, que Dieu les a visité ou esprouué fort rudement. Ce nouveau Chrestien parlāt vn iour à vn sien pârēt de nostre doctrine, & du secours que nous dõnions aux Sauuages pour les reduire dans vne bourgade, luy dit que le sentiment commun de la pluspart de ceux de sa nation, estoit que tout ce que nous en faisiõs n'étoit qu'vn voile pour couvrir nostre malice, & que nous ne pretendions que la ruine du pays, & la mort de tous les habitans: Et qu'ainfi ne soit, dit-il à Noël, tu verras bien-toft tes enfans mourir deuant tes yeux, tu fuiuras par apres, & si nous leur prestons l'oreille auffi bien que toy, nous passerons par le mesme guichet. Voila le bruit qui court, disoit ce cauteur. Noël me vint raconter tout cecy sans se troubler, m'exhortāt à prêcher fort & ferme contre cēt erreur. Or soit que le Diable cognut la disposition du corps de ses enfans, ou que Dieu voulut tirer sa gloire de la foy & de la cõstance de